



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Ministre d'Etat

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Prévention des Risques Liés à la Chaleur et Engagement en faveur du Climat

Chers compatriotes,

En cette période marquée par la montée de chaleur et de canicule, le Ministère de l'Environnement et Développement Durable tient à rappeler à la population Congolaise, l'importance de prendre des mesures préventives pour se protéger contre les effets néfastes de la chaleur observée dans certaines parties de la République depuis le mois d'avril et peut-être encore jusqu'au mois de Juin 2024.

Le Ministère de l'Environnement et Développement Durable encourage tous ceux qui vivent dans les zones touchées par la montée de la chaleur, à suivre les recommandations de prévention, en veillant particulièrement sur les personnes les plus vulnérables, telles que les femmes enceintes, les personnes âgées, les enfants, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes vivant avec un handicap, les albinos, et toute personne exposée à des risques accrus de complications liées à la chaleur.

- Il est primordial de boire régulièrement et suffisamment de l'eau pour éviter la déshydratation ;
- La prise d'alcool et autres boissons gazeuses est à éviter ;
- Rester le plus possible à l'ombre ou dans un endroit frais;
- Veillez à vous protéger du soleil en portant un chapeau, des vêtements légers et de couleur claire, ainsi que des lunettes de soleil si possible ;
- Essayez de limiter vos activités à l'extérieur pendant le pic de la chaleur, généralement entre 12h et 15h ;

- Éviter la nervosité, garder votre sérénité pour bien contrôler la tension artérielle et ne pas avoir des maux de tête;
- Surtout prière assainir votre environnement car la saleté et la chaleur polluent l'air et sont préjudiciables à la santé ;

Par ailleurs, le Ministère de l'Environnement et Développement Durable souligne également l'importance de notre engagement collectif en faveur de la lutte contre le réchauffement de la planète terre.

Face aux défis posés par le changement climatique, il est impératif que nous agissions ensemble pour protéger notre environnement et assurer un avenir durable pour les générations futures.

Pour ce faire, une action simple mais significative que chacun peut entreprendre est de planter un arbre chaque mois.

La plantation d'arbres contribue non seulement à atténuer les effets du changement climatique en absorbant le dioxyde de carbone de l'atmosphère, elle favorise également la restauration de la biodiversité et améliore la qualité de l'air que nous respirons.

La santé et le bien-être de tous sont notre priorité absolue.

Fait à Kinshasa, le **07 MAI 2024**

Me Eve BAZAIBA MASUDI

